



Union Départementale CGT Force Ouvrière 80 bd Cosmao Dumanoir BP 716 56107 Lorient cedex
Tel: 02.97.37.66.10. Fax: 02.97.83 53 48. ud-cgtfo-56@wanadoo.fr

Lorient le 6 octobre 2010

Monsieur le Préfet
Préfecture du Morbihan
10 bis Place du Général de Gaulle
BP 501
56019 Vannes cedex

RAR N° 1A 019 011 9539 0

Référence N° 2010/10/012

Objet : Préavis de grève interprofessionnel
Appel Départemental.

Monsieur le Préfet,

Je vous informe par la présente que notre Union Départementale appelle les salariés du Public et du Privé à la grève à partir du **Mardi 12 octobre 2010**.

Ce courrier vaut donc **préavis de grève illimité reconductible** pour tous les fonctionnaires et tous les salariés assujettis à une mission de service public.

A toutes fins utiles, je vous informe que le Secrétaire Départemental du SNUDI-FO, conformément à la loi n°208-790 du 20 août 2008 (décret 209-901 du 4 septembre 2008) a engagé la négociation préalable avec l'Inspecteur d'Académie par courrier en date du 9 septembre. Nos syndicats du transport ont fait de même avec leurs employeurs respectifs conformément à la loi n°2007-1224 du 21 août 2007.

L'UD FO appelle les salariés, les jeunes, les chômeurs et les retraités à la **manifestation le 12 Octobre** à partir de 10 heures à Lorient Vannes et Pontivy, et ce courrier vaut également déclaration de rassemblement sur la voie publique.

Nous vous rappelons nos revendications :

- Retrait du projet de loi SARKO- FILLON
- Blocage de l'allongement de la durée de cotisation
- Maintien du droit à la retraite à 60 ans à taux plein
- Maintien du système solidaire de retraite par répartition
- Maintien du code des pensions civiles et militaires.
- Revalorisation des pensions.

Vous souhaitant bonne réception de l'ensemble,

Je vous prie, Monsieur le Préfet, de recevoir l'expression de mes salutations distinguées.

Pierrick SIMON
Secrétaire Général